



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

porcs

Question au Gouvernement n° 2678

Texte de la question

CRISE DE LA FILIÈRE PORCINE

M. le président. La parole est à Mme Viviane Le Dissez, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Viviane Le Dissez. Monsieur le ministre de l'agriculture, je souhaite vous alerter sur l'ampleur de la crise que traverse la filière porcine.

M. Sylvain Berrios. On vient de vous dire que tout va bien !

Mme Viviane Le Dissez. Cette filière est fragilisée depuis 2008, notamment en raison de l'instabilité des prix des matières premières agricoles.

M. Philippe Gosselin. Selon le ministre, c'est une question politique !

Mme Viviane Le Dissez. Je connais votre engagement en la matière, et votre volonté d'améliorer la compétitivité de cette filière. Malgré ces efforts, dans mon département des Côtes-d'Armor – mais il n'est pas le seul concerné –, plus de 150 exploitants sont dans des situations très préoccupantes, notamment en raison de l'embargo russe décrété il y a près d'un an.

Certains m'ont même annoncé qu'ils ne sont plus en capacité de régler les céréales pour leurs animaux.

M. Sylvain Berrios. On connaît la réponse du ministre : « ça ne date pas de 2012, ça » !

Mme Viviane Le Dissez. Je me permets de rappeler que les prix actuels des carcasses de porcs payés aux producteurs sont largement en dessous des coûts de production.

Vous avez rencontré il y a moins d'un mois les représentants nationaux de la filière afin d'évoquer les objectifs à moyen et long terme pour parvenir à un meilleur équilibre dans la rémunération des producteurs. Il y a quelques semaines, vous avez mis en œuvre les cellules de crise au niveau des préfectures pour examiner les besoins des exploitants en difficulté, et les aider à faire face.

De nombreuses mesures structurelles ont été prises depuis trois ans : la loi d'avenir pour l'agriculture ; la mise en œuvre du pacte de responsabilité ; l'amélioration de l'étiquetage ou encore la diffusion d'un guide pratique des marchés publics.

M. Marc Le Fur. On n'a pas progressé sur l'étiquetage !

Mme Viviane Le Dissez. Il faut que dans cette période difficile, chacun se mobilise pour que les prix soient en phase avec la réalité économique des exploitations, et je pense notamment aux grandes et moyennes surfaces. Aujourd'hui, les exploitants ont besoin d'une aide ponctuelle, et ceci est un cri de survie. Ils ont besoin aussi d'une vision à long terme sur l'avenir de leur profession.

Aussi, monsieur le ministre, je vous remercie de nous apporter des réponses face au grand désarroi de cette population. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.

M. Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement. Madame la députée, vous évoquez une situation qui a des rapports avec la question précédente, car la filière porcine a vu le niveau de sa production en France baisser, et les outils de transformation sont directement concernés. Je rappelle d'ailleurs qu'en Bretagne, dès notre arrivée, s'est posée la question des abattoirs GAD et de la Cecab, que nous avons été obligés de restructurer, contraints et forcés par la situation du porc dans son ensemble, en particulier en Bretagne. C'est le premier point.

Deuxième point, des éléments conjoncturels : oui, l'embargo russe pèse sur cette situation. Oui, la question de l'organisation, de la commercialisation, entre la production, l'abattage, la transformation et la distribution se pose également. Nous allons y travailler, comme j'ai eu l'occasion de le dire, avec les professionnels de la filière porcine.

Et puis l'actualité immédiate nous impose d'éviter que la concurrence sur les prix fasse baisser encore plus des prix qui sont déjà bas. Cela a fait l'objet d'une réunion avec la GMS en Bretagne, pour demander à tout le monde de faire preuve de responsabilité en ce moment. C'est aussi à l'État de se mobiliser au niveau des départements et des préfectures pour assurer l'aide financière immédiate nécessaire pour éviter que des producteurs finissent par ne pas pouvoir pérenniser leur activité en raison de la crise qu'ils connaissent dans le moment présent. C'est la mobilisation : nous sommes là, au niveau de chacun des départements, pour apporter des aides aux agriculteurs dans les domaines des cotisations sociales, sur la MSA, sur les allègements de charges. Les procédures sont en cours.

En même temps, il est nécessaire de réfléchir à l'avenir. L'avenir, c'est aussi une organisation et un débat avec l'ensemble de la profession porcine pour savoir comment valoriser la production française. L'étiquetage « Viandes de France » est un enjeu majeur, il se mettra en place pour la viande fraîche au 1er avril. Il faut continuer pour aller jusqu'au bout sur les produits transformés. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [Mme Viviane Le Dissez](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2678

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mars 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [12 mars 2015](#)